

Agence Intervention Tam et Garonne LOT

POUR AFFICHAGE

**COUPURES DE COURANT
POUR TRAVAUX**

Commune de : MOISSAC

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ENEDIS (le positionner sur 0).

Horaires des coupures :

mercredi 11 mai 2022
de 09h00 à 12h00

Quartiers ou lieux-dits :

LIEU DIT AL PECH DE MARTY

LA MEGERE

102 rue DE LA MEGERE

chemin DU MILIEU

310 chemin DES BARTHES

LIEU DIT SAINTE LIVRADE

125, 175, 245, 277, 335, 411, 445, 579, 36, 132, 166, 226, 282, 358, 378, 418, 226B chemin DE LA MEGERE

PECH DE MARTY

365, 5323, 284 ROUTE DES VERGERS

235, 86 chemin DE ROUZET

3238 ROUTE DE LA MEGERE

5444 ROUTE DES VERGERS

221 chemin DU BOULANGER

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

46-48 Rue des Arts

82000 MONTAUBAN
Tél. : 0969321863
Email :
enedis.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - Tour Enedis - 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

